

Rapport d'audit

Selon

ISO 9001 : 2015

ISO 45001 : 2018

ISO 14001 : 2015

BECK CRESPEL

40 rue des Fusillés

FR - 59280, Armentières



Résumé de l'évaluation

N° de certificat : MS09 ISO9K 01 213 2016521 MS13 E 10767
10378

Représentant(s) du client : Mme. Nathalie Vuillat

Type d'audit : Audit de renouvellement Audit de suivi n°1 Audit de suivi n°2

Date d'audit : Du 27.09.2021 au 30.09.2021

Équipe d'audit :

	<i>Qualité</i>	<i>Santé, Sécurité</i>	<i>Environnement</i>
Responsable d'audit :	Thomas Schouteten	Thomas Schouteten	Thomas Schouteten
Auditeur(s) :	François Filbas		

Description sommaire de l'activité : Voir ci-dessous

Domaine de validité (par référentiel) : Fabrication de boulonnerie industrielle, pétrole, énergie, nucléaire et diverse.
Fabrication de pièces mécaniques d'assemblage.

Liste des chapitres exclus (ISO9001) :

Changements depuis le dernier audit : Poursuite de la restructuration et du déploiement du nouveau système managérial.
Modification du périmètre de certification (validée en audit).

Aspects Environnementaux majeurs : Consommations d'énergies (gaz naturel, électricité) stockage et mise en œuvre de produits chimiques.

Dangers et risques majeurs : Risques chimiques (dont CMR), risques mécaniques, manutention mécanique

Les sites suivants sont inclus dans le périmètre de certification (les sites audités lors de l'audit sont identifiés) :

Site n°	Nom et Adresse	ISO 9001	ISO 14001	ISO 450001	Nb pers.	Audité
Siège	BECK CRESPEL 40 rue des Fusillés, FR - 59280 Armentières	X	X	X	242	Oui

Méthode et étendue de l'audit

Au cours de l'audit, le déroulement des processus a été examiné sur la base d'exemples concrets et représentatifs. Le respect des exigences du référentiel a également été vérifié par rapport à la documentation du système de management de l'entreprise. Ceci a été fait par sondage, en questionnant et en prenant connaissance des documents de travail correspondants.

Les points spécifiques suivants ont été contrôlés :

L'efficacité des actions correctives menées suite aux non-conformités émises lors du précédent audit.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non applicable
L'utilisation du logo TÜV Rheinland	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non applicable
L'utilisation du/des Certificat(s) TÜV Rheinland	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non applicable (certification seulement)
Concernant le travail en équipe, la documentation des interfaces entre les postes a été auditée et ne présente pas de défaut.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non applicable
Les revues de direction sont réalisées selon les dispositions planifiées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (voir NC)
Réalisation d'un programme d'audits internes selon les dispositions planifiées couvrant l'ensemble des éléments normatifs et l'ensemble des activités de l'entreprise	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (voir NC)
Traitement documenté des non-conformités internes et externes (réclamations) (ISO9001), et des demandes pertinentes des parties intéressées externes (ISO14001)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (voir NC)
Les exigences légales et réglementaires sont déterminées et prises en compte	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (voir NC)
La maîtrise des fonctions ou processus effectués en externe a été auditée. Celle-ci est conforme aux exigences applicables.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (voir NC)

Toutes les informations obtenues pendant l'audit sont gardées confidentielles par les membres de l'équipe d'audit, et l'ensemble du service de certification.

Constats

Non-conformités

Aucune non-conformité n'a été établie lors de cet audit.

Remarques

Les points suivants devront faire l'objet d'une analyse et éventuellement d'actions qui seront évaluées lors du prochain audit.

N°	Référentiel	Chapitre	Remarques
1	9001	5.3	Les autorités liées au traitement des dérogations mériteraient d'être formalisées davantage.
2	14001	6.1.2	Les notions d'analyse de cycle de vie pourraient être davantage développées dans l'analyse environnementale
3	45001	6.1.3	Certaines exigences ne sont pas encore prises en compte (tel que la loi 2021-1018), ou bien prises en compte mais non identifiées dans le système de management (expl : D. 2021-526) <u>Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors du prochain audit.</u>
4	14001	6.1.4	La planification des actions issues de la synthèse de l'analyse environnementale ne fait pas apparaître, de manière exhaustive, les informations nécessaires à leurs réalisations (délais, critères d'efficacité)
5	14001 45001	6.1.4	Le lien entre les actions issues de l'analyse environnementale, ou du Document Unique d'Evaluation des Risques et les outils de planification n'est pas toujours évident. <u>Ce sujet fera l'objet d'une attention particulière lors du prochain audit, et sans évolution, pourrait mener à une non-conformité.</u>
6	9001	7.1.5.2.a	Certains outils de mesure n'ont pas été rapatriés au service Contrôle, en vue de leurs vérifications. Ainsi, des outils non contrôlés sont susceptibles d'être utilisés dans les ateliers. <u>Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors du prochain audit.</u>
7	45001	7.5.3	Les protocoles de sécurité sont établis pour les opérations de chargements et de déchargements. Ces derniers, ont une validité de 5 ans. Les dates de début de validité ne sont pas systématiquement apposées sur ces documents.

8	9001	8.4.1	<p>Concomitamment au déploiement du SIRH <i>NIBELIS</i>, l'évaluation des organismes de formations, en tant que prestataires externes, reste à réaliser.</p> <p>Ce sujet pourra être utilement revu lors du prochain audit.</p>
9	14001 45001	9.1.2	<p>L'évaluation de la conformité reprend les exigences liées à l'arrêté d'autorisation d'exploiter, à la réglementation opposable ou aux prescriptions des assureurs.</p> <p>Cependant, les exigences émanant des parties intéressées ne sont pas reprises dans cette évaluation.</p>
10	9001 14001 45001	10.2	<p>De nombreuses actions sont identifiées et engagées au travers d'outils de pilotage (analyse des risques, routines de management, identification des risques et opportunités).</p> <p>Cependant, la consolidation de ces dernières n'est pas toujours assurée dans le système de management. Ainsi, la performance globale, à l'échelle de l'entreprise, est difficile à appréhender.</p> <p><u>Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors du prochain audit.</u></p>

Points positifs

Les éléments favorables suivants sont des points forts du système de management identifiés par l'équipe d'audit. Ces méthodes ou éléments permettent de dégager des 'bonnes pratiques' et peuvent être généralisés au sein de l'organisme pour renforcer l'efficacité.

N°	Référentiel	Chapitre	Aspects positifs
1	9001 14001 45001	4.4	Les nouvelles fiches de processus mettent l'accent sur le contexte, les objectifs et le pilotage des performances de ces activités
2	45001	5.4	La société Beck Crespel anime un comité santé et sécurité deux fois par mois, auquel participe la Direction, les Ressources Humaines, la Direction MSE et un membre des Instances Représentatives du Personnel.
3	45001	7.3	A l'issue d'un arrêt lié à un accident de travail, un entretien est systématiquement mené avec la victime, le manager et le responsable sécurité.
4	14001 45001	7.3	Les fiches de sécurité offrent un support pertinent aux chefs d'équipes lors des routines de management.
5	9001 14001 45001	7.4	Des panneaux de communication ont été implantés à chaque îlots de production pour afficher les résultats de chaque secteur. Ces outils sont un des principaux supports aux routines de management quotidiennes.
6	45001	8.1	Le suivi des équipements de secours (tels que les défibrillateurs), ou des produits de soins soumis à péremption est particulièrement rigoureux
7	9001 14001 45001	9.1.1	Le tableau policy deployment offre un outil d'évaluation des performances particulièrement précis.
8	45001	7.1.2	La prise en compte des exigences de l'assureur dans l'outils d'évaluation de la conformité constitue une pratique pertinente.
9	9001 14001 45001	9.3.	Parmi les éléments de sortie de la revue de Direction, les opportunités d'amélioration et besoins en changements sont structurés en <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation ; • Objectifs ; • Intégration dans les SWOT, Cette structuration confère à la démarche une grande cohérence.
10	45001	10.3	Les résultats liés à la sécurité sont en constante amélioration (TF : 7,53 / TG : 0,48)

Évaluation des Chapitres

ISO 9001 : 2015

Chapitres de la norme de référence	Audité		
	Oui	Non	NA
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte	X		
4.2 Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées	X		
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management de la qualité	X		
4.4 Système de management de la qualité et ses processus	X		
5.1 Leadership et engagement	X		
5.2 Politique	X		
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme	X		
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités	X		
6.2 Objectifs qualité et planification des actions pour les atteindre	X		
6.3 Planification des modifications	X		
7.1 Ressources	X		
7.2 Compétences	X		
7.3 Sensibilisation	X		
7.4 Communication	X		
7.5 Informations documentées	X		
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles	X		
8.2 Exigences relatives aux produits et services	X		
8.3 Conception et développement de produits et services			X
8.4 Maîtrise des processus, produits et services fournis par des prestataires externes	X		
8.5 Production et prestation de service	X		
8.6 Libération des produits et services	X		
8.7 Maîtrise des éléments de sortie non conformes	X		
9.1 Surveillance, mesure, analyse et amélioration	X		
9.2 Audit interne	X		
9.3 Revue de direction	X		
10.1 Amélioration - Généralités	X		
10.2 Non-conformité et action corrective	X		
10.3 Amélioration continue	X		

ISO 14001 : 2015

Chapitres de la norme de référence	Audité	
	Oui	Non
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte	X	
4.2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées	X	
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management environnemental	X	
4.4 Système de management environnemental	X	
5.1 Leadership et engagement	X	
5.2 Politique environnementale	X	
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme	X	
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités	X	
6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre	X	
7.1 Ressources	X	
7.2 Compétences	X	
7.3 Sensibilisation	X	
7.4 Communication	X	
7.5 Informations documentées	X	
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles	X	
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence	X	
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation	X	
9.2 Audit interne	X	
9.3 Revue de direction	X	
10.1 Amélioration - Généralités	X	
10.2 Non-conformité et actions correctives	X	
10.3 Amélioration continue	X	

ISO 45001:2018

Chapitres de la norme de référence	Audité	
	Oui	Non
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte	X	
4.2 Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et autres parties intéressées	X	
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management de la S&ST	X	
4.4 Système de management de la S&ST	X	
5.1 Leadership et engagement	X	
5.2 Politique de S&ST	X	
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme	X	
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités	X	
6.2 Objectifs de S&ST et planification des actions pour les atteindre	X	
7.1 Ressources	X	
7.2 Compétences	X	
7.3 Sensibilisation / prise de conscience	X	
7.4 Communication	X	
7.5 Informations documentées	X	
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles	X	
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence	X	
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance	X	
9.2 Audit interne	X	
9.3 Revue de direction	X	
10.1 Amélioration - Généralités	X	
10.2 Évènement indésirable, non-conformité et actions correctives	X	
10.3 Amélioration continue	X	

Conclusion d'audit

Le résultat de l'audit a été discuté lors de la réunion de clôture.

Les objectifs de l'audit ont été atteints pour ce qui concerne le périmètre défini dans le plan d'audit.

Le respect de toutes les exigences des référentiels audités a été complètement vérifié.

Si pendant la durée de validité de la certification, des modifications sont apportées au système de management ou aux documents associés, l'entreprise doit en informer le service de certification du TÜV Rheinland France.

Il est à noter que l'audit a un caractère d'échantillonnage et de ce fait des non-conformités qui n'ont pas été détectées lors de l'audit peuvent subsister.

Les constatations des auditeurs n'enlèvent pas la responsabilité de l'entreprise d'assurer en permanence le respect des exigences du référentiel.

Ce rapport reste la propriété de TÜV Rheinland France. Il ne peut être diffusé (partiellement ou dans sa totalité) sans autorisation préalable écrite de l'organisme de certification.

Nous vous informons que la procédure de traitement des appels et plaintes est accessible sur notre site internet www.tuv.fr.

Recommandation de l'équipe d'audit

- Le renouvellement du certificat ISO 9001 : 2015 est recommandé**
La société a pu démontrer dans le cadre de l'audit qu'elle dispose d'un système de management qui correspond aux exigences des normes de référence.
- L'extension du certificat est recommandée
La société a pu démontrer dans le cadre de l'audit qu'elle dispose d'un système de management qui correspond aux exigences des normes de référence.
- Le maintien des certifications ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 est recommandé**
La société a pu démontrer dans le cadre de l'audit que le système de management est toujours appliqué et qu'il reste conforme aux exigences des normes de référence.
- Le retrait / la non-délivrance du certificat est recommandé
La société n'a pas pu démontrer dans le cadre de l'audit qu'elle dispose d'un système de management qui correspond aux exigences des normes de référence. Un audit complémentaire est nécessaire.

Cette recommandation est conditionnée par l'acceptation par le responsable d'audit des actions correctives liées aux non-conformités détectées, le cas échéant.

Date prévisionnelle du prochain audit :

La date de référence pour la réalisation des audits est le 31.10.2021.

De ce fait, la semaine n° 38-2022 a été retenue lors de la réunion de clôture pour la réalisation du prochain audit sous réserve que les conditions soient réunies pour planifier celui-ci à cette période.

Le 30.09.2021

Date

Thomas Schouteten

Responsable d'audit



Signature

Décision finale du comité de certification

Suite à la vérification du dossier de certification établi, le responsable certification approuve les conclusions apportées par l'équipe d'audit déterminant la conformité et l'efficacité de votre système de management.

Les actions correctives suite aux non conformités (si applicable) ont été revues et validées par le responsable d'audit et le comité de certification.

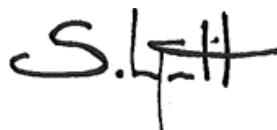
L'efficacité des actions correctives (N.C mineures) sera vérifiée lors du prochain audit.

31.10.2021

Date

S.LEPETIT

Responsable certification



Signature